

Neureuil



D É C E M B R E 2 0 1 8 • N ° 1 4 8



Joyeuses Fêtes

**Inauguration et
Vœux du maire**



**Obligations
légales de
débroussaillage**

FESTIVITÉS

Inauguration
 DU NOUVEAU HALL
 SALLE JEAN MONNET

Vœux du
 Maire

Suite aux travaux de réfection du hall d'accueil de la salle Jean Monnet, la Municipalité procédera à son inauguration, samedi 12 janvier 2019 à 18h, en présence de Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Monsieur le Maire présentera ensuite ses vœux de nouvelle année 2019 à la population. Programme avec animations surprises attendues !

Un cocktail dinatoire suivra.
 Venez nombreux !

Entrée libre - Tout public

évènement



Nuit
 de la lecture

Samedi 19 janvier 2019

Manifestation festive de promotion du livre et de la lecture, la Nuit de la lecture est organisée pour la troisième année par le Ministère de la Culture en collaboration avec les différents acteurs du livre et de la lecture : les bibliothèques, les librairies, les auteurs, les éditeurs, les écoles, les associations locales, etc.

Les bibliothèques et les librairies, véritables lieux de vie ouverts à tous, constituent le tout premier réseau d'équipements culturels de proximité. Par leur action, elles favorisent l'égal accès de tous à l'offre culturelle. Durant cette Nuit de la lecture, chacun pourra devenir lecteur d'un soir ou pour toujours, lecteur pour soi ou pour les autres, lecteur ou simple auditeur...

Samedi 19 janvier 2019, la médiathèque de Meyreuil participe pour la 3^{ème} fois à cet événement.

15h

Rallye lecture par équipe 1 adulte et 1 enfant (à partir de 5 ans)

Des équipes constituées d'un enfant accompagné d'un adulte devront lire le maximum de livres sur le thème des contes et histoires de randonnées. Elles devront ensuite répondre à des questions. Les trois équipes qui auront le plus de réponses justes se verront attribuer des bons d'achat pour des livres, uniquement valables à la librairie « aux vents des mots » à Gardanne. 1^{er} prix d'une valeur de 40 € ; 2^{ème} prix d'une valeur de 30 € ; 3^{ème} prix d'une valeur de 25 €.

Ce rallye est créé et réalisé par l'équipe de la médiathèque. Il est réservé en priorité aux Meyreuillais.

Public familial. Entrée libre.

Nombre de places limité, réservation obligatoire au 04 42 58 10 47
 Suivi de la remise des prix et d'un goûter.

18h

Murmures marins avec Clément Goguillot.
 Durée : 1h

« On ne peut pas vivre toute sa vie au bord de la Méditerranée sans entendre les contes portés par les vagues et le vent, ni les histoires des marins, sans prendre plaisir aux odeurs que le monde apporte sur nos marchés. Ce spectacle est un voyage dérivant au gré des courants, de contes sombres en rêve d'ailleurs. »

Spectacle tout public à partir de 7 ans.

Entrée libre, sur réservation uniquement : 04 42 58 10 47



A LA DÉCOUVERTE DE SPORTS DE HAUT NIVEAU : VOLLEY BALL



La Municipalité poursuit son souhait de faire découvrir aux enfants qui le désirent, quatre sports de haut niveau pratiqués sur le territoire du pays d'Aix. Cette possibilité est ouverte pour les 8-14 ans.

Ce partenariat entre la commune et la Métropole permet aux enfants, dans la limite des places disponibles, d'assister à un match parmi les sports suivants : handball, volley-ball, water-polo, rugby. Le financement de la sortie est pris en charge par la Municipalité, pour les enfants et les accompagnateurs, y compris le transport.

La prochaine rencontre proposée aux enfants sera : PAVVB (Pays d'Aix Venelles Volley Ball) contre Paris, dans le cadre du Championnat de France Pro LAF, qui se déroulera :
le vendredi 25 Janvier 2019 à 20h
à la Halle Nelson Mandela à Venelles.

Le bus mis à disposition gratuitement par la Municipalité partira à 19h du parking du gymnase. N'hésitez pas à vite inscrire vos enfants auprès du Service des Sports !

04 42 65 90 50 - l.rubio@ville-meyreuil.r - Nombre de places limité



Taxe de séjour

Une nouvelle plateforme de déclaration de la taxe de séjour sera disponible dès le 1^{er} janvier 2019. Elle s'adresse aux gestionnaires des hébergements marchands présents, y compris Airbnb, sur la commune de Meyreuil. Elle permet d'effectuer en ligne sa déclaration de taxe de séjour qui est obligatoire :

<https://meyreuil.taxesejour.fr>

Noël au centre commercial

Des animations et la présence du Père Noël au centre commercial Casino sont prévues le samedi 22 décembre journée et le dimanche 23 décembre au matin. Venez le rencontrer et faire vos vœux !

Tournoi de foot

L'USM Meyreuil organise, le 22 décembre, à partir de 9h au Gymnase Municipal un tournoi catégorie 11 ans avec les équipes suivantes : L'Olympique de Marseille, Football Club d'Istres, Beaucaire, Olympique Rovenain, La Guardia, Le SC Air Bel et les 2 équipes de l'USM Meyreuil. Boissons et sandwiches en vente sur place. Venez nombreux !

Réforme gestion des listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales. Cette réforme facilite l'inscription des citoyens en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus le 31 décembre de l'année en cours. Concernant les élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 31 mars 2019. Pour s'inscrire, il convient de fournir un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) et une pièce d'identité en cours de validité.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service population au 04 42 65 90 52 ou 04 42 65 90 63

Tête à tête avec le maire

Monsieur Le Maire sera disponible 1 samedi par mois pour rencontrer les administrés, sans rendez-vous, en Mairie. Prochaine permanence le samedi 12 janvier de 10h à 12h.

Médiathèque

Extension des horaires :

Suite à l'enquête sur une possible extension des horaires d'ouverture, la médiathèque procède à une période d'essai de 3 mois en fermant plus tard le jeudi soir.

A partir du 6 décembre 2018, les horaires d'accueil tout public seront :

Mardi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi de 15h30 à 19h

Vendredi de 15h30 à 18h30

Samedi 9h30 - 12h

Lundi 14 janvier après-midi : portage de livres à domicile sur demande, pour les personnes empêchées.

Information

La mairie sera exceptionnellement fermée le mercredi 26 décembre.

Chant Libre Meyreuil

Création d'une chorale pour enfants entre 6 et 12 ans, sous la direction de Gunter Scholler. Répétition le mercredi de 18h à 19h à l'école de musique de Meyreuil.

Renseignements et inscriptions :
chant.libre.meyreuil@gmail.com
06 99 69 29 11 ou choralemeyreuil.com/

Messe de Noël

La messe de Noël sera célébrée le 24 décembre au chef-lieu à 19h et sera précédée d'une veillée avec une crèche vivante à 18h30.

Les crèches de Noël

En cette période de Fêtes de fin d'année, la Commune vous invite à contempler les crèches provençales de Noël :

- la crèche animée de Jean-Pierre Gournès, en l'église Saint-Marc au Chef-lieu, tous les jours, de 9h à 18h et jusqu'à fin janvier 2019.

- La crèche de la médiathèque municipale réalisée par Richard Giacomi, visible aux horaires d'ouverture habituels, jusqu'à fin janvier 2019.

Etat civil novembre 2018

Naissances

- Juliette, Karine, Hélène Schryve
Née le 7 novembre 2018 à Aix-en-Provence
- Hugo Christophe Joseph Désiré Bensorte
Né le 9 novembre 2018 à Aix-en-Provence
- Nassy, Soizic, Virginie Bourges
Née le 20 novembre 2018 à Vitrolles
- Léo, Fabrizio, Lisandro Giordano
Né le 24 novembre 2018 à Aix-en-Provence
- Louis, Guillaume, Alexandre, Marie Santelli
Né le 26 novembre 2018 à Aix-en-Provence
- Kelyan, Olivier, Christian Manfredi
Né le 29 novembre 2018 à Aix-en-Provence

Décès

- Christiane Marie Françoise Rodriguez veuve Burle décédée le 2 novembre 2018 à la Destrousse
- Stella Fina veuve Gurrieri décédée le 5 novembre 2018 à Montpellier
- Monique, Marie Miretti épouse Cail, décédée le 12 novembre 2018 à Aix-en-Provence
- Salvatore Manta, décédé le 13 novembre 2018 à Meyreuil
- Mauricette, Victorine Bognier veuve Peyrotte, décédée le 5 novembre 2018 à Gréoux-les-Bains (Alpes de Haute Provence)
- Jean Alexis Jules Viala, décédé le 24 novembre 2018 à Aix-en-Provence
- Lucia Colantino veuve Sabatini, décédée le 29 novembre 2018 à Rians

Obligations Légales

de

DÉBROUSSAILLEMENT

**Vous le savez,
le feu de forêt est une
préoccupation omniprésente
en région Méditerranéenne
et notre commune
n'échappe pas à la règle.
Au travers de plusieurs articles
dans le journal Meyreuil Info,
la municipalité a fait le choix
de la pédagogie afin de
sensibiliser les populations
et laisser le temps
aux propriétaires d'effectuer
les travaux de débroussailllements
obligatoires.**

Suite aux conséquences pour les personnes et les biens des dramatiques incendies de 2016 (Vitrolles - Les Pennes Mirabeau) et 2017 (Aubagne - Carnoux) dans notre région, les services de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, soulignant un relâchement sur la zone sud dans l'application et le suivi des O.L.D. (Obligation Légale de Débroussailler), ont mis la pression sur les Maires des communes forestières afin qu'elles engagent des mesures plus coercitives.

A cet effet, trois actions indépendantes sont menées sur la commune de Meyreuil

A partir de novembre 2018, des agents assermentés de l'ONF vont effectuer des contrôles aléatoires sur notre commune. Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés, les propriétaires concernés pourraient être déclarés en infraction et verbalisés conformément à l'article R. 163-3 du Code forestier.

Des fiches individuelles vont être envoyées à près de 600 propriétaires habitant dans les zones les plus exposées des massifs, afin de leur permettre de connaître précisément les surfaces à débroussailler les concernant, en particulier sur les parcelles voisines.

Une réunion publique d'information sera organisée avant le printemps 2019 avec la présence de l'ONF et du SDIS13.

Nous rappelons que le site internet de la Ville de Meyreuil : <http://www.ville-meyreuil.fr/fr/developpement-urbain/environnement> donne libre accès à de nombreux documents et précieux conseils liés aux OLD. N'hésitez pas à le consulter.

Pistes DFCI : respectons les propriétés privées !

Nos massifs forestiers sont traversés par de nombreuses pistes DFCI (Défense des Forêts Contre L'incendie). Ces voies ont pour seul objet de permettre une meilleure efficacité et rapidité d'intervention dans la lutte contre les incendies de forêts.

Nous rappelons ici que ces voies, majoritairement situées sur des terrains privés, sont exclusivement réservées à la circulation des services de secours et de prévention des incendies, aux propriétaires et aux ayants droit. Avec le statut de « voie spécialisée non ouverte à la circulation publique », elles ne sont, en aucun cas, affectées à un usage touristique.

La circulation des véhicules à moteurs, vélos, cavaliers, randonneurs, promeneurs et autres cueilleurs de champignons y est donc strictement interdite.

Tout contrevenant s'expose d'une amende de 4^{ème} classe de 135 €.

Rappel :

L'interdiction de circuler sur les pistes DFCI est matérialisée par des barrières à chaque issue des voies (les clés sont détenues par les bénéficiaires de la servitude) ou encore par des panneaux de signalisation explicites et visibles.

Meyreuil info

Directeur de publication :
Jean-Pascal Gournes

Crédit photos :
Mairie de Meyreuil

Conception / Impression
Taurus

Rédaction
Audrey Badoux

PARUTION LE 14 DÉCEMBRE 2018

www.ville-meyreuil.fr



Ville de Meyreuil